

furent tous consacrés aux plaisirs de la multitude. Un orateur ayant proposé, il n'y a pas long-temps, de les rendre à leur première destination, un décret de l'assemblée générale défendit, sous peine de mort, de toucher à cet article ¹. Personne aujourd'hui n'ose s'élever formellement contre un abus si énorme. Démosthène a tenté deux fois, par des voies indirectes, d'en faire apercevoir les inconvéniens ²; désespérant de réussir, il dit tout haut maintenant, qu'il ne faut rien changer ³.

L'entrepreneur donne quelquefois le spectacle *gratis* ⁴; quelquefois aussi il distribue des billets qui tiennent lieu de la paye ordinaire ⁵, fixée aujourd'hui à deux oboles ⁶.

¹ Ulpian. *ibid.*

⁴ Theophr. *charact.* c.

² Demosth. *olyth.* I, II.

⁵ Id. *ibid.*

³ p. 3 et 4. Ulpian. pag. II.

⁶ Demosth. *de cor.* p.

Olyth. 3, p. 36.

⁶ 477. Theophr. *ibid.* c. 6.

³ Demosth. *Phil.* 4, p.

CHAPITRE LXXI.

Entretiens sur la nature et sur l'objet de la Tragédie.

J'avois connu chez Apollodore un de ses neveux nommé Zopyre, jeune homme plein d'esprit, et brûlant du désir de consacrer ses talens au théâtre. Il me vint voir un jour, et trouva Nicéphore chez moi; c'étoit un poëte qui, après quelques essais dans le genre de la comédie, se croyoit en droit de préférer l'art d'Aristophane à celui d'Eschyle.

Zopyre me parla de sa passion avec une nouvelle chaleur. N'est-il pas étrange, disoit-il, qu'on n'ait pas encore recueilli les règles de la tragédie? Nous avons de grands modèles, mais qui ont de grands défauts. Autrefois le génie prenoit impunément son essor; on veut aujourd'hui l'asservir à des lois dont on ne daigne pas nous instruire. Et quel besoin en avez-vous, lui dit Nicéphore? Dans une comédie, les événemens qui ont précédé l'action, les incidens dont elle est formée, le noeud, le dénouement, tout est de mon invention, et de là vient que le public me juge avec une extrême rigueur. Il n'en est pas ainsi de la tragédie; les sujets sont donnés et

connus ; qu'ils soient vraisemblables ou non, peu vous importe. Présentez-nous Adraste, les enfans mêmes vous raconteront ses infortunes ; au seul nom d'Œdipe et d'Alcméon, ils vous diront que la pièce doit finir par l'assassinat d'une mère. Si le fil de l'intrigue s'échappe de vos mains, faites chanter le chœur ; êtes-vous embarrassé de la catastrophe, faites descendre un dieu dans la machine ; le peuple, séduit par la musique et par le spectacle, vous donnera toute espèce de licence, et couronnera sur-le-champ vos nobles efforts ¹.

Mais je m'aperçois de votre surprise ; je vais me justifier par des détails. Il s'assit alors, et, pendant qu'à l'exemple des sophistes, il levoit la main pour tracer dans les airs un geste élégant, nous vîmes entrer Théodecte, auteur de plusieurs tragédies excellentes ² ; Polus, un des plus habiles acteurs de la Grèce ³, et quelques-uns de nos amis, qui joignoient un goût exquis à des connoissances profondes. Eh bien, me dit en riant Nicéphore, que voulez-vous que je fasse de mon geste ? Il faut le tenir en suspens, lui répondis-je ; vous aurez peut-être bientôt occasion de l'employer ; et, prenant tout de suite Zopyrè par la main, je dis à Théodecte : Permettez que je

¹ Antiph. et Diphil. ap. Athen. l. 6, p. 222.

² Plut. in X rhet. vit

³ Aul. Gell. l. 7, c. 5.

vous confie ce jeune homme ; il veut entrer dans le temple de la gloire, et je l'adresse à ceux qui en connoissent le chemin.

Théodecte montrait de l'intérêt, et promettoit au besoin ses conseils. Nous sommes fort pressés, repris-je : c'est dès à présent qu'il nous faut un code de préceptes. Où le prendre, répondit-il ? Avec des talens et des modèles, on se livre quelquefois à la pratique d'un art : mais comme la théorie doit le considérer dans son essence, et s'élever jusqu'à sa beauté idéale, il faut que la philosophie éclaire le goût, et dirige l'expérience. Je sais, répliquai-je, que vous avez long-temps médité sur la nature du drame qui vous a valu de justes applaudissemens, et que vous en avez souvent discuté les principes avec Aristote, soit de vive voix, soit par écrit. Mais vous savez aussi, me dit-il, que dans cette recherche, on trouve à chaque pas des problèmes à résoudre, et des difficultés à vaincre, que chaque règle est contredite par un exemple, que chaque exemple peut être justifié par un succès, que les procédés les plus contraires sont autorisés par de grands noms, et qu'on s'expose quelquefois à condamner les plus beaux génies d'Athènes. Jugez si je dois courir ce risque, en présence de leur mortel ennemi.

Mon cher Théodecte, répondit Nicéphore, dispensez-vous du soin de les accuser ;

Tome VII.

S

je m'en charge volontiers. Communiquez-nous seulement vos doutes, et nous nous soumettrons au jugement de l'assemblée. Théodecte se rendit à nos instances, mais à condition qu'il se couvrirait toujours de l'autorité d'Aristote, que nous l'éclairerions de nos lumières, et qu'on ne discuterait que les articles les plus essentiels. Malgré cette dernière précaution, nous fûmes obligés de nous assembler plusieurs jours de suite. Je vais donner le résultat de nos séances. J'avertis auparavant que pour éviter toute confusion, je n'admettais qu'un petit nombre d'interlocuteurs.

PREMIERE SÉANCE.

Zopyre. Puisque vous me le permettez, illustre Théodecte, je vous demanderai d'abord, quel est l'objet de la tragédie?

Théodecte. L'intérêt qui résulte de la terreur et de la pitié¹; et pour produire cet effet, je vous présente une action grave, entière, d'une certaine étendue². Laisant à la comédie les vices et les ridicules des particuliers, la tragédie ne peint que de grandes infortunes, et c'est dans la classe des rois et des héros qu'elle va les puiser.

Zopyre. Et pourquoi ne pas les choisir quel-

¹ Aristot. de poet. c. 9, c. 14, p. 662.
² p. 660; c. 11, p. 660; ² Id. ibid. c. 6, p. 656.

quefois dans un état inférieur? elles me toucheroient bien plus vivement, si je les voyois errer autour de moi¹.

Théodecte. J'ignore si, tracées par une main habile, elles ne nous donneroient pas de trop fortes émotions. Lorsque je prends mes exemples dans un rang infiniment supérieur au vôtre, je vous laisse la liberté de vous les appliquer, et l'espérance de vous y soustraire.

Polus. Je croyois au contraire que l'abaissement de la puissance nous frappoit toujours plus que les révolutions obscures des autres états. Vous voyez que la foudre, en tombant sur un arbrisseau, fait moins d'impression, que lorsqu'elle écrase un chêne, dont la tête montoit jusqu'aux cieux.

Théodecte. Il faudroit demander aux arbrisseaux voisins, ce qu'ils en pensent; l'un de ces deux spectacles seroit plus propre à les étonner, et l'autre à les intéresser. Mais sans pousser plus loin cette discussion, je vais répondre plus directement à la question de Zopyre.

Nos premiers auteurs s'exerçoient, pour l'ordinaire, sur les personnages célèbres des temps héroïques. Nous avons conservé cet usage, parce que des républicains contempnent toujours avec une joie maligne, les trônes qui roulent dans la poussière, et la chute d'un souverain qui entraîne celle d'un

¹ Aristot. rhet. l. 2, c. 8, t. 2, p. 559.

empire. J'ajoute que les malheurs des particuliers, ne sauroient prêter au merveilleux qu'exige la tragédie.

L'action doit être entière et parfaite ; c'est-à-dire, qu'elle doit avoir un commencement, un milieu et une fin¹ ; car c'est ainsi que s'expriment les philosophes, quand ils parlent d'un tout, dont les parties se développent successivement à nos yeux². Que cette règle devienne sensible par un exemple ; dans l'Iliade, l'action commence par la dispute d'Agamemnon et d'Achille ; elle se perpétue par les maux sans nombre qu'entraîne la retraite du second ; elle finit, lorsqu'il se laisse fléchir par les larmes de Priam³. En effet, après cette scène touchante, le lecteur n'a plus rien à désirer.

Nicéphore. Que pouvoit désirer le spectateur, après la mort d'Ajax ? L'action n'étoit-elle pas achevée aux deux tiers de la pièce ? Cependant Sophocle a cru devoir l'étendre par une froide contestation entre Ménélas et Teucer, dont l'un veut qu'on refuse, et l'autre qu'on accorde les honneurs de la sépulture au malheureux Ajax⁴.

Théodecte. La privation de ces honneurs

¹ Aristot. de poet. c. 6, t. 2, p. 656 ; et c. 7, p. 658. Cornéille, 1^{er} disc. sur le poème dramatique, p. 14.

² Plat. in Parm. l. 3, p. 137.

³ Dacler, réflexions sur la poétique d'Aristote, p. 106.

⁴ Soph. in Ajax. Cornéille, 1^{er} disc. sur le poème dramatique, p. 14.

ajoute parmi nous un nouveau degré aux horreurs du trépas ; elle peut donc ajouter une nouvelle terreur à la catastrophe d'une pièce. Nos idées à cet égard commencent à changer, et si l'on parvenoit à n'être plus touché de cet outrage, rien ne seroit si déplacé que la dispute dont vous parlez ; mais ce ne seroit pas la faute de Sophocle. Je reviens à l'action.

Ne pensez pas, avec quelques auteurs, que son unité ne soit autre chose que l'unité du héros ; et n'allez pas, à leur exemple, embrasser même dans un poème, tous les détails de la vie de Thésée ou d'Hercule¹. C'est affaiblir ou détruire l'intérêt que de le prolonger avec excès, ou de le répandre sur un trop grand nombre de points². Admirez la sagesse d'Homère ; il n'a choisi, pour l'Iliade, qu'un épisode de la guerre de Troie³.

Zopyre. Je sais que les émotions augmentent de force en se rapprochant, et que le meilleur moyen pour ébranler une ame, est de la frapper à coups redoublés ; cependant il faut que l'action ait une certaine étendue. Celle de l'Agamemnon d'Eschyle n'a pu se passer que dans un temps considérable ; celle des Suppliantes d'Euripide dure plusieurs

¹ Aristot. de poet. cap. 8, p. 658 ; et cap. 18, pag. 666.

² Id. ibid. c. 26, pag.

675.

³ Id. ibid. c. 23, pag. 671.

jours, tandis que dans l'Ajax et dans l'Œdipe de Sophocle, tout s'achève dans une légère portion de la journée. Les chefs-d'œuvres de notre théâtre m'offrent sur ce point des variétés qui m'arrêtent.

Théodecte. Il seroit à désirer que l'action ne durât pas plus que la représentation de la pièce. Mais tâchez du moins de la renfermer dans l'espace de temps¹ qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil*.

J'insiste sur l'action, parce qu'elle est pour ainsi dire, l'ame de la tragédie², et que l'intérêt théâtral dépend sur-tout de la fable ou de la constitution du sujet.

Polus. Les faits confirment ce principe : j'ai vu réussir des pièces qui n'avoient, pour tout mérite, qu'une fable bien dressée, et conduite avec habileté. J'en ai vu d'autres dont les mœurs, les pensées et le style sembloient garantir le succès, et qui tomboient, parce que l'ordonnance en étoit vicieuse. C'est le défaut de tous ceux qui commencent.

¹ Aristot. de poet. c. 5, p. 656. Dacier, refl. sur la poet. pag. 66. Pratique du théâtre, liv. 2, chap. 7, p. 108.

* Aristote dit un tour du soleil, et c'est d'après cette expression, que les modernes ont établi la règle des 24 heures; mais les plus savans interprètes en-

tendent par un tour du soleil, l'apparition journalière de cet astre sur l'horizon; et comme les tragédies se donnoient à la fin de l'hiver, la durée de l'action ne devoit être que de 9 à 10 heures.

² Aristot. ibid. c. 6, p. 657.

Théodecte. Ce fut celui de plusieurs anciens auteurs. Ils négligèrent quelquefois leurs plans, et sauvèrent par des beautés de détail, qui sont à la tragédie, ce que les couleurs sont à la peinture. Quelque brillantes que soient ces couleurs, elles font moins d'effet que les contours élégans d'une figure dessinée au simple trait¹.

Commencez donc par crayonner votre sujet² : vous l'enrichirez ensuite des ornemens dont il est susceptible. En le disposant, souvenez-vous de la différence de l'historien au poète³. L'un raconte les choses comme elles sont arrivées; l'autre, comme elles ont pu ou dû arriver. Si l'histoire ne vous offre qu'un fait dénué de circonstances, il vous sera permis de l'embellir par la fiction, et de joindre à l'action principale des actions particulières, qui la rendront plus intéressante. Mais vous n'ajouterez rien qui ne soit fondé en raison, qui ne soit vraisemblable ou nécessaire⁴.

A ces mots, la conversation devint plus générale. On s'étendit sur les différentes espèces de vraisemblances; on observa qu'il en est une pour le peuple, et une autre pour les personnes éclairées; et l'on convint de s'en tenir à celle qu'exige un spectacle où domine la multitude. Voici ce qui fut décidé.

¹ Aristot. de poet. c. 6, p. 657.

² Id. ibid. c. 17, pag.

665.

³ Id. ibid. c. 9, p. 659.

⁴ Id. ibid.

1.° On appelle vraisemblable ce qui, aux yeux de presque tout le monde, a l'apparence du vrai¹. On entend aussi par ce mot, ce qui arrive communément dans des circonstances données². Ainsi, dans l'histoire, tel événement a pour l'ordinaire telle suite; dans la morale, un homme d'un tel état, d'un tel âge, d'un tel caractère, doit parler et agir de telle manière³.

2.° Il est vraisemblable, comme disoit le poète Agathon, qu'il survienne des choses qui ne sont pas vraisemblables. Tel est l'exemple d'un homme qui succombe sous un homme moins fort ou moins courageux que lui. C'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces⁴.

3.° Tout ce qu'on croit être arrivé, est vraisemblable; tout ce qu'on croit n'être jamais arrivé, est invraisemblable⁵.

4.° Il vaut mieux employer ce qui est réellement impossible et qui est vraisemblable, que le réellement possible qui seroit sans vraisemblance⁶. Par exemple, les passions, les injustices, les absurdités qu'on attribue aux dieux, ne sont pas dans l'ordre

¹ Ap. Aristot. rhet. ad 659.

Alexand. c. 15, t. 2, pag. 625.

² Ap. Arist. rhetor. 1.

1, c. 2, t. 2, p. 517.

³ Id. de poet. c. 9, p.

⁴ Id. ibid. c. 18, pag. 666.

⁵ Id. ibid. c. 9, p. 659.

⁶ Aristot. de poet. cap.

24, p. 672.

des choses possibles; les forfaits et les malheurs des anciens héros ne sont pas toujours dans l'ordre des choses probables: mais les peuples ont consacré ces traditions, en les adoptant; et au théâtre, l'opinion commune équivaut à la vérité¹.

5.° La vraisemblance doit régner dans la constitution du sujet, dans la liaison des scènes, dans la peinture des mœurs², dans le choix des reconnoissances³, dans toutes les parties du drame. Vous vous demanderez sans cesse: Est-il possible, est-il nécessaire qu'un tel personnage parle ainsi, agisse de telle manière⁴?

Nicéphore. Etoit-il possible qu'Œdipe eût vécu vingt ans avec Jocaste, sans s'informer des circonstances de la mort de Laïus?

Théodecte. Non sans doute; mais l'opinion générale supposoit le fait; et Sophocle, pour en sauver l'absurdité, n'a commencé l'action qu'au moment où se terminent les maux qui affligeoient la ville de Thèbes. Tout ce qui s'est passé avant ce moment, est hors du drame, ainsi que m'en a fait apercevoir Aristote⁵.

Nicéphore. Votre ami, pour excuser So-

¹ Aristot. de poet. c.

25, p. 673. Corneille, I.

discours sur le poème dram. p. 2; 2. disc. p. 57.

² Aristot. ibid. c. 15, p. 663.

³ Aristot. ibid. c. 16, p. 664.

⁴ Id. ibid. c. 15, pag. 663.

⁵ Aristot. de poet. c. 24, p. 672.

³ Aristot. ibid. c. 16, p. 664.

⁴ Id. ibid. c. 15, pag. 663.

⁵ Aristot. de poet. c.

24, p. 672.

phocle, lui prête une intention qu'il n'eût jamais. Car Œdipe fait ouvertement l'aveu de son ignorance; il dit lui-même, qu'il n'a jamais su ce qui s'étoit passé à la mort de Laïus; il demande en quel endroit ce prince fut assassiné, si c'est à Thèbes, si c'est à la campagne, ou dans un pays éloigné¹. Quoil un événement auquel il devoit la main de la reine et le trône, n'a jamais fixé son attention! jamais personne ne lui en a parlé! Convenez qu'Œdipe n'étoit guère curieux, et qu'on étoit bien discret à sa cour.

Théodecte cherchoit en vain à justifier Sophocle; nous nous rangeâmes tous de l'avis de Nicéphore. Pendant cette discussion, on cita plusieurs pièces qui ne dûrent leur chute qu'au défaut de vraisemblance, une entre autres de Carcinus, où les spectateurs virent entrer le principal personnage dans un temple, et ne l'en virent pas sortir; quand il reparut dans une des scènes suivantes, ils en furent si blessés, que la pièce tomba².

Polus. Il falloit qu'elle eût des défauts plus essentiels. J'ai joué souvent dans l'Electre de Sophocle; il y fait mention des jeux Pythiques dont l'institution est postérieure, de plusieurs siècles, au temps où vivoient les héros de la pièce³; à chaque représenta-

¹ Sophocl. Œdip. tyr. 17, p. 665.

v. 112 et 228.

² Aristot. de poet. c.

³ Id. ibid. c. 24, p. 672.

tion, on murmure contre cet anachronisme; cependant la pièce est restée.

Théodecte. Cette faute, qui échappe à la plus grande partie des spectateurs, est moins dangereuse que la première, dont tout le monde peut juger. En général, les invraisemblances qui ne frappent que les personnes éclairées, ou qui sont couvertes par un vif intérêt, ne sont guère à redouter pour un auteur. Combien de pièces où l'on suppose dans un récit, que pendant un court espace de temps, il s'est passé hors du théâtre, une foule d'événemens qui demanderoient une grande partie de la journée! Pourquoi n'en est-on pas choqué? c'est que le spectateur, entraîné par la rapidité de l'action, n'a ni le loisir ni la volonté de revenir sur ses pas, et de se livrer à des calculs qui affoiblissent son illusion*.

Ici finit la première séance.

¹ Soph. in Œdip. col. v. 1625 et 1649. Id. in Trachin. v. 642, et 747. Eurip. in Andr. v. 1008 et 1070. Brumoy, t. 4, p. 24. Dupuy, trad. des Trachin. not. 24.

* Dans la Phèdre de Racine, on ne s'aperçoit

pas que pendant qu'on recite 37 vers, il faut qu'Aricie, après avoir quitté la scène, arrive à l'endroit où les chevaux se sont arrêtés, et que Thémène ait le temps de revenir auprès de Thèsee.

SECONDE SÉANCE.

Le lendemain, quand tout le monde fut arrivé, Zopire dit à Théodecte: Vous nous faites voir hier que l'illusion théâtrale doit être fondée sur l'unité d'action, et sur la vraisemblance; que faut-il de plus?

Théodecte. Atteindre le but de la tragédie, qui est d'exciter la terreur et la pitié¹. On y parvient; 1.^o par le spectacle, lorsqu'on expose à nos yeux Œdipe avec un masque ensanglanté, Thélèphe couvert de haillons, les Euménides avec des attributs effrayans; 2.^o par l'action, lorsque le sujet et la manière d'en lier les incidens suffisent pour émouvoir fortement le spectateur. C'est dans le second de ces moyens que brille sur-tout le génie du poète.

On s'étoit aperçu depuis long-temps que de toutes les passions, la terreur et la pitié pouvoient seules produire un pathétique vif et durable²; de là les efforts que firent successivement l'élegie et la tragédie, pour communiquer à notre ame les mouvemens qui la tirent de sa langueur sans violence, et lui font goûter des plaisirs sans remords. Je tremble et je m'attendris sur les malheurs qu'é-

¹ Aristot. de poet. c. 14, t. 2, p. 662; c. 9, p. 660; c. 11, p. 660. ² Marmont. poet. franç. t. 2, p. 96.

prouvent mes semblables, sur ceux que je puis éprouver à mon tour¹; mais je chéris ces craintes et ces larmes. Les premières ne resserrent mon cœur, qu'à fin que les secondes le soulagent à l'instant. Si l'objet qui fait couler ces pleurs, étoit sous mes yeux, comment pourrois je en soutenir la vue²? L'imitation me le montre à travers un voile qui en adoucit les traits; la copie reste toujours au dessous de l'original, et cette imperfection est un de ses principaux mérites.

Polus. N'est ce pas là ce que vouloit dire Aristote, lorsqu'il avançoit que la tragédie et la musique opèrent la *purgation* de la terreur et de la pitié³?

Théodecte. Sans doute. Purger ces deux passions, c'est en épurer la nature, en réprimer les excès. Et en effet les arts imitatifs ôtent à la réalité ce qu'elle a d'odieux, et n'en retiennent que ce qu'elle a d'intéressant. Il suit de là, qu'il faut épargner au spectateur les émotions trop pénibles et trop douloureuses. On se souvient encore de ce roi d'Egypte, qui parvenu au comble du malheur, ne put verser une larme à l'aspect du supplice de son fils, et fondit en pleurs, lorsqu'il vit un de ses amis tendre la main aux

¹ Aristot. rhet. l. 2, c. 8, p. 559. ³ Id. ibid. c. 6, t. 2, p. 656. Id. de rep. l. 8, c. 7, t. 2, p. 458. Remarq. de Batt. sur la poet. d'Aristot. p. 225.

passans ¹. Le dernier de ces tableaux attendrit son cœur, le premier l'avoit endurci. Eloignez de moi ces excès de terreur, ces coups foudroyans qui étouffent la pitié : évitez d'ensanglanter la scène. Que Médée ne vienne pas sur le théâtre égorger ses enfans, Œdipe s'arracher les yeux, Ajax se percer de son épée *. C'est une des principales règles de la tragédie....

Nicéphore. Et que vous violez sans cesse. Vous aimez à repaître vos regards d'images affreuses et dégoûtantes. Rappelez-vous cet Œdipe ², ce Polimnestor ³, qui, privés de la lumière du jour, reparoissent sur le théâtre, baignés du sang qui coule encore de leurs yeux.

Théodecte. Ce spectacle est étranger à l'action, et l'on a la foiblesse de l'accorder aux besoins de la multitude qui veut des secousses violentes.

Nicéphore. C'est vous qui l'avez familiarisée avec les atrocités. Je ne parle point de ces forfaits dont le récit même est épouvantable, de ces époux, de ces mères, de ces enfans égorgés par ce qu'ils ont de plus cher au monde ; vous me répondriez que ces faits sont consacrés par l'histoire, qu'on vous en a

¹ Aristot. rhet. l. 2, c. 8, p. 559. Herou. l. 4, c. 14.

* Voyez la note à la fin du volume.

² Soph. in Œdip. tyr. v. 1320 et 1330.

³ Euripid. in Hecub. v. 1066.

souvent entretenus dès votre enfance, qu'ils appartiennent à des siècles si reculés ¹ qu'ils n'excitent plus en conséquence que l'effroi nécessaire à la tragédie. Mais vous avez le funeste secret d'en augmenter l'horreur. Les cheveux se dressent sur ma tête, lorsqu'aux cris de Clitemnestre, qu'Oreste son fils vient de frapper derrière le théâtre, Electre sa fille s'écrie sur la scène : «Frappe, si tu le peux, une seconde fois ².»

Théodecte. Sophocle a, pendant toute la pièce, répandu un si grand intérêt sur cette princesse ; elle est si rassasiée de malheurs et d'opprobres ; elle vient de passer par tant de convulsions de crainte, de désespoir et de joie, que, sans oser la justifier, on lui pardonne ce trait de férocité qui lui échappe dans un premier moment. Observez que Sophocle en prévient l'effet ; et que pour le corriger, il fait déclarer à Electre, dans une scène précédente, qu'elle n'en veut qu'au meurtrier de son père ³.

Cet exemple, qui montre avec quelle adresse une main habile prépare et dirige ses coups, prouve en même temps que les sentimens dont on cherche à nous pénétrer, dépendent sur-tout, des relations et des qualités du principal personnage.

¹ Aristot. rhet. l. 2, c. 1438.

² Id. ibid. v. 963.

³ Soph. in Electr. v.

Remarquez qu'une action qui se passe entre des personnes ennemies ou indifférentes, ne fait qu'une impression passagère ; mais qu'on est fortement ému, quand on voit quelqu'un près de périr de la main d'un frère, d'une sœur, d'un fils, ou des auteurs de ses jours. Mettez donc, s'il est possible, votre héros aux prises avec la nature ; mais ne choisissez pas un scélérat : qu'il passe du malheur au bonheur, ou du bonheur au malheur, il n'excitera ni terreur ni pitié¹. Ne choisissez pas non plus un homme qui, doué d'une sublime vertu, tomberoit dans l'infortune sans se l'être attirée².

Polus. Ces principes ont besoin d'être développés. Que la punition du méchant ne produise ni compassion ni crainte, je le conçois sans peine. Je ne dois m'attendrir que sur des malheurs non mérités, et le scélérat n'a que trop mérité les siens ; je ne dois trembler que sur les malheurs de mon semblable, et le scélérat ne l'est pas. Mais l'innocence poursuivie, opprimée, versant des larmes amères, et poussant des cris inutiles, rien de si terrible et de si touchant.

Théodecte. Et rien de si odieux, quand elle succombe contre toute apparence de justice. Alors, au lieu de ce plaisir pur, de cette douce satisfaction que j'allois chercher au

¹ Aristot. de poet. c. cond discours.
13, p. 661. Corneille, se. ² Aristot. ibid.

théâtre, je n'y reçois que des secousses douloureuses, qui révoltent à-la-fois mon cœur et ma raison. Vous trouverez peut-être que je vous parle un langage nouveau ; c'est celui des philosophes qui, dans ces derniers temps, ont réfléchi sur l'espèce de plaisir que doit procurer la tragédie¹.

Quel est donc le tableau qu'elle aura soin d'exposer sur la scène ? celui d'un homme qui puisse, en quelque façon, se reprocher son infortune. N'avez-vous pas observé que les malheurs des particuliers, et les révolutions même des empires, ne dépendent souvent que d'une première faute éloignée ou prochaine ; faute dont les suites sont d'autant plus effrayantes, qu'elles étoient moins prévues ? Appliquez cette remarque : vous trouverez dans Thyeste, la vengeance poussée trop loin ; dans Œdipe et dans Agamemnon, de fausses idées sur l'honneur et sur l'ambition ; dans Ajax, un orgueil qui dédaigne l'assistance du ciel² ; dans Hippolyte, l'injure faite à une divinité jalouse³ ; dans Jocaste, l'oubli des devoirs les plus sacrés ; dans Priam et dans Hécube, trop de foiblesse pour le ravisseur d'Hélène ; dans Antigone, les sentimens de la nature préférés à des lois établies.

¹ Aristot. de poet. cap.
14, p. 662.

² Soph. in Ajac. v, 785.

³ Euripid. in Hipp. v.
113.

Le sort de Thyeste, et d'Œdipe fait frissonner¹ : mais Thyeste dépouillé, par Atrée son frère, du droit qu'il avoit au trône, lui fait le plus sanglant des outrages en lui ravissant une épouse chérie ; Atrée étoit coupable, et Thyeste n'étoit pas innocent. Œdipe a beau se parer de ce titre, et s'écrier qu'il a tué son père sans le connoître² : récemment averti par l'oracle³ qu'il commettrait cet attentat, devoit-il disputer les honneurs du pas à un vieillard qu'il rencontra sur son chemin, et pour une légère insulte, lui arracher la vie, ainsi qu'aux esclaves qui l'accompagnoient ?

Zopyre. Il ne fut pas maître de sa colère.

Théodecte. Il devoit l'être ; les philosophes n'admettent point de passion assez violente pour nous contraindre⁴ ; et si les spectateurs moins éclairés sont plus indulgens, ils savent du moins que l'excès momentané d'une passion suffit pour nous entraîner dans l'abyme.

Zopyre. Osez-vous condamner Antigone, pour avoir, au mépris d'une injuste défense, accordé la sépulture à son frère ?

Théodecte. J'admire son courage ; je la plains d'être réduite à choisir entre deux de-

¹ Aristot. de poet. cap. 14, p. 662.

² Soph. in Œdip. col. v. 270, 538 et 575.

³ Id. in Œdip. tyr. v. 812.

⁴ Aristot. de mor. l. c. 1, 2, 3 ; l. 2, p. 28, etc

voirs opposés ; mais enfin la loi étoit expresse¹ ; Antigone l'a violée, et la condamnation eut un prétexte.

Si, parmi les causes assignées aux malheurs du principal personnage, il en est qu'il seroit facile d'excuser, alors vous lui donnerez des foiblesses et des défauts qui adouciront à nos yeux l'horreur de sa destinée. D'après ces réflexions, vous réunirez l'intérêt sur un homme qui soit plutôt bon que méchant, qui devienne malheureux, non par un crime atroce, mais par une de ces grandes fautes qu'on se pardonne aisément dans la prospérité ; tels furent Œdipe et Thyeste².

Polus. Vous désapprouvez donc ces pièces, où l'homme est devenu malgré lui coupable et malheureux ? Cependant elles ont toujours réussi, et toujours on versera des larmes sur le sort déplorable de Phèdre, d'Orreste et d'Electre.

Cette remarque occasionna parmi les assistants une dispute assez vive : les uns soutenoient qu'adopter le principe de Théodecte, c'étoit condamner l'ancien théâtre, qui n'a pour mobile que les décrets aveugles du destin ; d'autres observoient que dans la plupart des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ces décrets, quoique rappelés par interval-

¹ Soph. in Antig. v. 454.

² Aristot. de poet. c. 13, p. 661.

les dans le discours, n'influoient, ni sur les malheurs du premier personnage, ni sur la marche de l'action : on citoit entre autres l'Antigone de Sophocle, la Médée et l'Andromaque d'Euripide.

On s'entretint par occasion de cette fatalité irrésistible, tant pour les dieux que pour les hommes ¹. Ce dogme, disoit l'un, paroît plus dangereux qu'il ne l'est en effet. Voyez ses partisans : ils raisonnent comme s'ils ne pouvoient rien ; ils agissent, comme s'ils pouvoient tout. Les autres, après avoir montré qu'il ne sert qu'à justifier les crimes, et qu'à décourager la vertu, demandèrent comment il avoit pu s'établir.

Il fut un temps, répondit-on, où les oppresseurs des foibles ne pouvant être retenus par les remords, on imagina de les arrêter par la crainte de la religion ; ce fut une impiété, non seulement de négliger le culte des dieux, ou de mépriser leur puissance, mais encore de dépouiller leurs temples, d'enlever les troupeaux qui leur étoient consacrés, et d'insulter leurs ministres. De pareils crimes devoient être punis, à moins que le coupable ne réparât l'insulte, et ne vînt aux pieds des autels se soumettre à des cérémonies destinées à le purifier. Les prêtres ne le perdoient pas de vue. La fortune l'accabloit-elle de ses dons ? ne craignez rien, disoient-ils,

¹ Æschyl. in Prom. v. 513.

c'est par de pareilles faveurs que les dieux l'attirent dans le piège ¹. Epruvoit-il un des revers attachés à la condition humaine ? le voilà, s'écrioient-ils, le courroux céleste qui devoit éclater sur sa tête. Se déroboit-il au châtement pendant sa vie ? la foudre n'est que suspendue, ajoutoit-on ; ses enfans, ses petits-neveux porteront le poids et la peine de son iniquité ². On s'accoutuma donc à voir la vengeance des dieux poursuivant le coupable jusqu'à sa dernière génération ; vengeance regardée comme justice à l'égard de celui qui l'a méritée, comme fatalité par rapport à ceux qui ont recueilli ce funeste héritage. Avec cette solution, on crut expliquer cet enchaînement de forfaits et de désastres qui détruisirent les plus anciennes familles de la Grèce. Citons quelques exemples.

Œnée, roi des Etoliens, néglige d'offrir des sacrifices à Diane, prompt à se venger de ses mépris ; de là ces fléaux multipliés qui ravagent ses états ³, ces haines meurtrières qui divisent la famille royale, et qui finissent par la mort de Méléagre, fils d'Œnée ⁴.

Une faute de Tantale attacha pour longtemps les Furies au sang des Pélopidés. Elles

¹ Æschil. in Pers. v.

93.

² Herodot. l. I, c. 91.

Euripid. in Hippol. v. 831

et 1378.

³ Homer. Iliad. 9, v.

529.

⁴ Pausan. l. 10, c. 31,

p. 874.

l'avoient déjà infecté de tous leurs poisons, lorsqu'elles dirigèrent le trait qu'Agamemnon lança contre une biche consacrée à Diane ¹. La déesse exige le sacrifice d'Iphigénie ; ce sacrifice sert de prétexte à Clytemnestre, pour égorger son époux ² ; Oreste venge son père, en ravissant le jour à sa mère ; il est poursuivi par les Euménides, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'expiation.

Rappelons-nous, d'un autre côté, cette suite non interrompue de crimes horribles et de malheurs épouvantables, qui fondirent sur la maison régnante, depuis Cadmus, fondateur de la ville de Thèbes ; jusqu'aux enfans du malheureux OEdipe. Quelle en fut la funeste origine ? Cadmus avoit tué un dragon qui veilloit sur une fontaine consacrée à Mars ; il avoit épousé Hermione, fille de Mars et de Vénus. Vulcain, dans un accès de jalousie, revêtit cette princesse d'une robe teinte des crimes qui se transmirent à ses descendans ³.

Heureuses néanmoins les nations, lorsque la vengeance céleste ne s'étend que sur la postérité du coupable ! Combien de fois l'at-on vue s'appesantir sur un royaume entier ! Combien de fois encore les ennemis d'un peu-

¹ Soph. in Electr. v. 570.

² Id. ibid. v. 530. Euripid. in Electr. v. 1020.

³ Euripid. in Phœn. v. 941. Appollod. l. 3, pag. 169. Bannier, mythol. t. 3, p. 73.

ple le sont-ils devenus de ses dieux, quoiqu'ils ne les eussent jamais offensés !

A cette idée outrageante pour la divinité, on en substitua dans la suite une autre qui ne l'étoit pas moins. Quelques sages, épouvantés des vicissitudes qui bouleversent les choses humaines, supposèrent une puissance qui se joue de nos projets, et nous attend au moment du bonheur, pour nous immoler à sa cruelle jalousie ¹.

Il résulroit de ces monstrueux systèmes, conclut Théodecte, qu'un homme peut être entraîné dans le crime ou dans le malheur, par la seule impulsion d'une divinité à qui sa famille, sa nation ou sa prospérité est odieuse ².

Cependant, comme la dureté de cette doctrine se faisoit mieux sentir dans une tragédie que dans d'autres écrits, nos premiers auteurs ne l'annoncèrent souvent qu'avec des correctifs, et se rapprochèrent ainsi de la règle que j'ai établie. Tantôt le personnage, frappé de la fatalité, la justifia par une faute personnelle, ajoutée à celle que le sang lui avoit transmise ; tantôt, après s'être acquitté envers sa destinée, il étoit retiré du précipice où elle l'avoit conduit. Phèdre est embrasée d'un amour criminel ; c'est Vénus

¹ Herodot. l. 1, c. 32 ; rep. l. 2, t. 2, p. 380. Euripid. in Hippol. v. 831 et 1378. Casaub. in Aristoph. equit. p. 443.

² Æschil. ap. Plat. de

qui l'allume dans son cœur, pour perdre Hippolyte. Que fait Euripide ? il ne donne à cette princesse qu'un rôle subalterne: il fait plus encore, elle conçoit et exécute l'affreux projet d'accuser Hippolyte¹. Son amour est involontaire, son crime ne l'est pas; elle n'est plus qu'un personnage odieux, qui, après avoir excité quelque pitié, finit par produire l'indignation.

Le même Euripide a voulu rassembler tout l'intérêt sur Iphigénie. Malgré son innocence et ses vertus, elle doit laver de son sang l'outrage que Diane a reçu d'Agamemnon. Que fait encore l'auteur ? il n'achève pas le malheur d'Iphigénie; la Déesse la transporte en Tauride, et la ramènera bientôt après triomphante dans la Grèce².

Le dogme de la fatalité ne domine nulle part aussi fortement que dans les tragédies d'Oreste et d'Electre. Mais on a beau rapporter l'oracle qui leur ordonne de venger leur père³, les remplir de terreur avant le crime, de remords après qu'il est commis; les rassurer par l'apparition d'une divinité qui les justifie et leur promet un sort plus heureux⁴; ces sujets n'en sont pas moins con-

¹ Euripid. in Hippol. v. 728 et 877.

² Id. Iphig. in Aulid. v. 1583. Iphig. in Taur. v. 783.

³ Id. in Orest. v. 416

et 593. Soph. in Electr. v. 35, 70, etc.

⁴ Euripid. in Orest. v.

1625. Id. in Electr. v. 1238.

traîtes à l'objet de la tragédie. Ils réussissent néanmoins, parce que rien n'est si touchant que le péril d'Oreste, que les malheurs d'Electre, que la reconnaissance du frère et de la sœur; parce que d'ailleurs tout s'embellit sous la plume d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

Aujourd'hui, que la saine philosophie nous défend d'attribuer à la divinité un seul mouvement d'envie ou d'injustice¹, je doute que de pareilles fables, traitées, pour la première fois, avec la même supériorité, réunissent tous les suffrages. Je soutiens, du moins, qu'on verroit avec peine le principal personnage se souiller d'un crime atroce; et j'en ai pour garant la manière dont Astydamas a construit dernièrement la fable de son Alcméon. L'histoire suppose que ce jeune prince fut autorisé à plonger le poignard dans le sein d'Eriphile, sa mère. Plusieurs auteurs ont traité ce sujet. Euripide épuisa inutilement toutes les ressources de l'art, pour colorer un si horrible forfait²; Astydamas a pris un parti conforme à la délicatesse de notre goût. Eriphile périt, à la vérité, de la main de son fils, mais sans en être connue³.

Polus. Si vous n'admettez pas cette tra-

¹ Plat. in Tim. t. 3, p.

29. Id. in Theat. t. I, pag.

176.

² Aristot. de mor. l. 3,

c. I, t. 2, p. 28.

³ Aristot. de poet. c. 14,

p. 663.